

CHAPITRE IV

DE LA MATIÈRE

Nous reviendrons dans la suite à « la composition d'un sujet » ; pour l'instant disons quelques mots des matières *brodables* et des matières *brodantes*, deux mots d'un français risqué peut-être, mais que je maintiens à défaut d'autres.

M'est avis que toutes les étoffes, tous les tissus peuvent prêter à la broderie, de même que toutes les matières « filées » peuvent servir à broder, et je n'entends pas parler seulement des étoffes riches et des fils de soie ou d'or, mais des étoffes les plus simples, voire les plus communes, des fils les plus ordinaires.

La toile à voile et le treillis comme le tulle et la mousseline, la serge et le coutil comme le velours ou la peluche, les étoffes de laine comme les étoffes de soie, les tissus de toile comme les tissus de coton, tout prête à être ornementé par la broderie, et cette broderie pourra aussi bien être exécutée avec des fils de chanvre ou de lin, avec du coton ou de la laine, qu'avec des fils de soie, d'argent ou d'or. Tout dépend de l'usage qu'on veut faire de l'œuvre entreprise, tout dépend aussi du goût qui aura présidé à son exécution.

Il est plusieurs façons de comprendre l'emploi des uns avec les autres pour arriver à donner le plus d'effet possible, soit en se servant de matières « brodantes » rentrant dans la nature de la matière « brodable », soit en cherchant au contraire l'opposition ; soit, par exemple, en employant la soie pour broder sur un tissu de soie, la laine pour un tissu de laine, le coton pour un tissu de coton, soit en inversant la proposition et se servant d'éléments cossus pour orner une étoffe ordinaire, ce qui peut produire des effets ravissants,